

le crime aurait été commis entre 9 heures et demie et 10 heures et demie. Un chauffeur de l'établissement de M. Wagnon, M. Cormard, a entendu la fillette chanter vers 9 heures et demie. Des femmes en passant vers 10 heures et demie rue du Cimetière, avaient leur attention attirée par les cris d'un bébé, mais entrés chez M. Desuyter; elles n'ont pas vu Marie, mais ont constaté que les sabots se trouvaient dans la salle du feu-chauffage.

Les fusillades

C'est jeudi prochain qu'aura lieu les funérailles de la petite Marie Desuyter.

MARCO-EN-BARCEUL

UNE ARRESTATION. — Nous avons mentionné hier que le nommé L. Desuyter, âgé de 18 ans, avait été arrêté par la brigade de M. Desuyter, qui était endormi dans les brigatiers de M. Desuyter, au Pont. La police a arrêté le vagabond sur qui pesaient de graves soupçons. C'est un nommé Ludoew Foulé, âgé de 18 ans, sans profession et dont les parents habitent le Pont-de-Marcq. Malgré ses dénégations, il a été dirigé sur la prison de Lille.

QUELNOY-SUR-DEULE

UN CONTRE DIX. — Alphonsus Duriez, cultivateur, demeurant au hameau de « l'Épépine », rentrait chez lui dimanche soir en compagnie de ses « logeurs », hommes et femmes, quand il fit la rencontre d'un autre homme, qui se présenta comme étant Charles Six. Les deux hommes, qui ne vivent pas en bonne intelligence, en vinrent immédiatement aux injures et aux coups. Duriez, terrassé, allait s'en aller quand ses logeurs le saisisrent et le frappèrent à coups de poing. Celui-ci étant parvenu à se relever, alla à l'assaut, mais il fut assailli par une pluie de pierres et de morceaux de briques. Il porta plusieurs blessures à la tête et à la main droite. Il fut arrêté et placé à l'hôpital de la ville et à la prison de Lille.

VERINCHEM

LE MOULIN PARAIT. — Le régime pas entre M. Henri Thiébaud, père, et M. Louis Six, son beau-frère, mais Thiébaud, se sentant respecté, tout récemment sur la route de Valenciennes, en face du cabaret de M. Thiébaud, a été assailli par Louis Six. Quel fut le résultat de ce combat? On ne sait pas. En tout cas, il y eut un coup de tête dans le sang. Le régime pas entre M. Thiébaud, père, et M. Louis Six, son beau-frère, mais Thiébaud, se sentant respecté, tout récemment sur la route de Valenciennes, en face du cabaret de M. Thiébaud, a été assailli par Louis Six. Quel fut le résultat de ce combat? On ne sait pas. En tout cas, il y eut un coup de tête dans le sang.

LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

A L'OCCASION DE LA TOUSSAINT

A TOURCOING

Formation des cortèges. — Mardi à dix heures, sous le bruyard qui peu à peu se recouvre en pluie, la place du Calvaire, d'ordinaire si paisible, prend un aspect inaccoutumé. De petits groupes d'ouvriers syndiqués arrivent par toutes les rues. Ils se dirigent vers le cimetière de la ville. Les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A WATTRELOS

Mardi, à onze heures, les sociétés patriotiques ont eu lieu à Wattrelos. Les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A GROIX

A Groix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A HALLUIN

À Halluin, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A FLEBS-BREUCQ

À Flebs-Breucq, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A LYS

À Lys, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

A ROUBAIX

À Roubaix, à onze heures, les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

Après avoir exalté ces manifestations patriotiques qui réunissent dans une même pensée tous ceux qui ont le culte des enfants du pays, morts pour la Patrie, il rappelle les batailles mémorables et fait ressortir à tous les yeux le passé glorieux de la France. Il parle aussi, le cœur serré, des sombres jours où le pays a connu la défaite et s'exprime en ces termes :

Sans doute la guerre est un fléau qui ne traîne après lui que la ruine et le deuil, c'est un des plus grands maux de notre civilisation moderne, mais quel est le fléau qui peut se croire à l'abri des surprises et des fortunes? Les grandes nations civilisées ne se sentent menées pas en sûreté, malgré leurs armées si nombreuses et les engins de destruction les plus formidables. N'est-ce pas à nous de nous défendre, nous, les Français, par la fraternité, la fraternité des peuples, le désarmement général substitué à la paix armée si ruineuse cependant pour tous.

Un pays qui se défendrait ainsi, les yeux fermés s'exposerait à un terrible réveil. Ce qui se passe aujourd'hui en Extrême-Orient nous apporte une leçon des choses dont nous devrions bien faire profit.

Et nous, Français, nous ne devons pas nous laisser aller à un lâche optimisme. Nous ne devons pas nous laisser aller à un lâche optimisme. Nous ne devons pas nous laisser aller à un lâche optimisme.

Allez! nous diraient-ils, portez ailleurs vos fleurs et vos hommages, nous n'avons plus rien de commun avec des barbares, nous n'êtes plus pour nous que des Français vaincus.

Mais non, chers compagnons d'armes, dormez en paix votre dernier sommeil dans l'éternelle félicité, vous n'avez pas à nous faire de reproche éternel. Toujours nous nous souvenons de vous, nous nous souvenons de vous, nous nous souvenons de vous.

Quelques braves soldats dans l'assistance, qui a couronné le front d'écouter, dans un profond silence, ce hommage éloquent adressé à nos concitoyens tombés pour la défense de la Patrie.

A la tombe de M. Louis Grau. — Les gymnastes de l'Union Tourquennoise, en entrant au cimetière, étaient rendus à la tombe de M. Louis Grau, ancien président d'honneur de la société.

En l'absence de M. Fiévre, président de l'Union Tourquennoise, retenu à Paris, au Congrès des gymnastes, M. Jean Plat, secrétaire, a prononcé quelques mots. Il a retracé en termes décaints le développement de la société, les succès obtenus par elle, et a rappelé que c'est en grande partie aux efforts persévérants de M. Louis Grau, que la société municipale l'Union Tourquennoise doit sa prospérité et ses succès.

Tous ces discours terminés, les divers groupes se sont séparés et ont opéré leur dislocation à la sortie du cimetière.

Tout le jour, une affluente considérable de visiteurs a circulé dans les divers cimetières de la ville, sans incidents.

A WATTRELOS. — Mardi, à onze heures, les sociétés patriotiques ont eu lieu à Wattrelos. Les cortèges se forment et se dirigent vers le cimetière de la ville.

M. Paul Deburme, président de la Gauche, a prononcé un discours dont voici quelques extraits. Après avoir évoqué le souvenir de l'année terrible, il s'est exprimé comme suit :

« Il est possible de rechercher une suprême consolation à la douleur encore saignante faite au cœur de notre pays, ne la trouvons nous pas en reportant nos regards vers l'immortel monument des soldats morts pour la Patrie. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Paul Deburme, conseiller municipal, prend la parole et explique le sens de cette visite.

M. Carlier, maire, prononce ensuite un long discours pour être un peu trop politique pour une cérémonie de ce genre.

Il expose que la République est animée des intentions les plus pacifiques et termine en exprimant sa confiance dans le gouvernement actuel.

À midi et demi, le cortège formé par les 200 membres de la Société des Anciens Militaires de la ville, se rend à la tombe de M. Henri Pollet, président d'honneur, et M. Omer Deblock, président, arrive au cimetière, suivi d'une foule nombreuse.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Un cortège composé des adhérents à l'U. S. et P., des membres des deux sociétés locales d'anciens soldats et de la société de gymnastique l'Arène-Garde, est parti à onze heures et demie de la place, le maire et la plupart des conseillers municipaux en tête, se rendant au cimetière.

Quatre discours ont été prononcés au pied du monument des couronnes ont été offertes par l'U. S. et P., par le maire, par le président de la Société des Anciens Militaires de la ville, par le maire, par le président de la Société des Anciens Militaires de la ville, par le maire, par le président de la Société des Anciens Militaires de la ville.

Le cortège se dirige vers le cimetière, précédé de tambours et de clairons. Deux membres portent une couronne sur laquelle est inscrit le nom de M. Thiébaud, père, et de M. Louis Six, son beau-frère. Le cortège se dirige vers le cimetière, précédé de tambours et de clairons.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Dieu, le Maître de toutes choses, priez-le d'être méfiant à tous ceux qui méritent à leur portée de ce malheur.

A LINDELLES

Plusieurs centaines d'ouvriers des établissements Maurel, Boutey et Hennion se sont formés en cortège sur la place, à onze heures et demie, et se sont rendus aux tombes de deux ouvriers de chez M. Thiébaud, père, et de M. Louis Six, son beau-frère.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.

Après le dépôt au pied du monument des couronnes offertes par le Conseil municipal et les Anciens militaires de la ville, M. Omer Deblock, président, prononce le discours suivant :

Messieurs, au nom de la Société d'Anciens Militaires de la ville, permettez-moi de déposer, au pied du monument des Anciens Militaires de la ville, les couronnes que vous m'avez confiées. Ce monument est un domaine sacré, un domaine sacré, un domaine sacré.